

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

### ANNONCES :

Canton Suisse Stranga  
La ligne au ses espaces 0.20 0.25 0.40  
Réclame . . . . . 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à  
**PUBLICITAS S. A., SION.**

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Opéra de chèques post. No II c 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux  
prix de fr. 2.25 par semestre et fr. 4.50 par an

Téléphone N° 41

L'abonnement part de l'importe quelle date et est en principe renouvelé  
automatiquement. Les abonnements pour l'étranger sont payables en francs

### ABONNEMENTS:

Abonnement par semestre par six mois  
année 5 mois 4 mois  
Valais et Suisse . . . . . 9.— 4.50 2.50  
Etranger (envoi des 3 an-  
nées à la fois) . . . 17.— 9.— 6.50  
Abonnement par poste se cite au plus —

**On demande**  
pour Hôtel de montagne du Cen-  
tre:  
une bonne **cuisinière**,  
**filie de cuisine** et une forte  
une **sommelière** capable.  
Adresser les offres et références  
avec prétention de salaire,  
par écrit, sous chiffres P 1350 S.  
Publicitas, Sion.

**Bonne à tout faire**  
bien recommandée est demandée  
pour ménage de 2 personnes.  
S'adresser à Mme de PERROT  
COLLONGES.

**Représentants à la commission**  
sont demandés par la maison  
**M. MEINADIER**  
Huiles et Savons Salon en  
Provence (France).

**Camion Saurer**  
3-5 tonnes  
à vendre. Etat de neuf. Prix  
très avantageux.  
« Garage des Jordils » à Yver-  
don. Téléph. 3.67.

**A vendre**  
un porc de dix jours, à Réchy,  
chez Lanaz Jean.

**A vendre**  
une **laie portante** pour le 27  
avril et deux **porcelets** femel-  
les de 5 mois.  
S'adresser chez SAVIOZ Casimir  
Sinière, Ayent.

A vendre:  
**3 gros porcs**  
**une génisse**  
prête au veau, n'ayant pas eu  
la maladie.  
Adresse: Ernest TISSIERES,  
Uvrier p. S-Léontard.

**Coupons rétoffe**  
pour  
**Messieurs**  
pour un complet (3 m. 20 de  
long, 1 m. 40 de large) mar-  
chandise très soignée, dessins  
superbes en gris, bleu, brun,  
rayé et à petits carreaux sont  
livrés de notre stock en gros  
directement aux particuliers au  
prix unique de fr. 32 par vê-  
tement, en qualité supérieure,  
à fr. 35 par vêtement.

Envoi contre remboursement  
avec garantie expresse de re-  
prendre la marchandise au cas  
où elle ne conviendrait pas.  
**T. Bornstein & Co**  
Bâle  
St Johannering 125 tél. 5534

Aux Cantines, aux Amateurs de  
**Viandes et Charcuterie**  
de qualité et bon marché, la **Ca-  
ballus S.A.** Boucherie cheva-  
line de St-Laurent (à côté de  
l'Eglise) Lausanne offre:  
**Bouilli** avec os ou sans os fr.  
2.20 et 2.50 le kilo.  
**Rôti** sans charge, fr. 3.20 et  
3.40 le kg. Spécialités: **Ariaux**  
**sauccisses à rôtir**, frais fr.  
3.50 le kg. **Viande fumée**  
sans os, à manger crue fr. 3.—  
le kg. **Sauccisses** fr. 3.50, **sau-  
ccissons au lard**, fr. 3.50  
le kg. **Salamis, salamettis**  
très secs, excellents, fr. 4.25 le  
kg. Expéditions promptes et so-  
ignées contre remboursement, à  
partir de 2 kg. Port payé à par-  
tir de 5 kilos.  
Téléphone 40.98 - Case postale  
Chèque postal 11971.  
**RELIGIEUSE** donne secret  
pour guérir pipi au lit et hémor-  
roïdes. Maison Buret No 31 à  
Nantes (France)

Ensuite de la démission de la titulaire, un poste de  
**secrétaire-dactylographe**  
est mis au concours par la Chambre Valaisanne de Commerce.  
Connaissance des deux langues. Adresser offres avec copie de cer-  
tificats, prétentions, références et date d'entrée au Président de la  
Chambre de Commerce à Sion.

**LA SUISSE**  
FONDÉE EN 1858  
SIÈGE SOCIAL  
LAUSANNE  
SOCIÉTÉ  
D'ASSURANCES  
SUR LA VIE  
ET CONTRE LES  
ACCIDENTS  
VIE --- ACCIDENTS --- RENTES  
RESPONSABILITÉ CIVILE  
Agence Générale: Albert Roulet, Sion

Le **LYSOFORM** supprime toute odeur ou germes putrides par  
son action **désinfectante, bactéricide et désodorante**.  
S'emploie pour chambre de malades, ustensiles, instruments de  
chirurgie, linges de pansements, etc. **Ne tache pas, n'est ni**  
**toxique ni caustique, est d'odeur agréable**. Dans tou-  
tes pharmacies et drogueries. Gros: Sté suisse  
d'Antiseptie, Lysoform, Lausanne.

**2 wagons de**  
**Viandes congelées**  
D'ARGENTINE  
Quartier de devant à fr. 2.80 le kg.  
Quartier de derrière 3.80  
Bouilli à fr. 2.50 et 3.—  
Rôti 3.50 et 4.—  
Belle graisse de rognon 2.—  
Graisse fondue 1.50  
Ces viandes sont de toute première qualité,  
importées directement à l'arrivée du vapeur,  
elles ont un aspect incomparable de fraîcheur,  
nous engageons donc vivement le public d'en  
profiter.  
Expédition par retour du courrier.  
**Grande Boucherie Henri Huser S.A.**  
LAUSANNE Téléphone 31.20

**CUIRS ET PEAUX**  
**R. Lempen, Lausanne**  
Magasins: La Borde 15, Bureaux: La Borde, 9  
Chèques postaux 11.2188 (près des Abattoirs)  
Je suis acheteur, aux meilleures conditions, de:  
**CUIRS:** Vache, Génisse, Bouf, Taureau, Chéval  
**PEAUX:** Veau, Mouton, Chèvre, Chevreau (Cabri)  
**LAPIN - CHAT - TAUPE**  
**Sauvages:** Renard, Martre, Fouine, Putois, Blaireau, Lièvre  
Lots importants seront reconnus sur place  
Prrière de conserver cette adresse

**La Grande Boucherie**  
**Fs. Roup**  
rue de Carouge, 36 bis Genève.  
Expédie par colis postaux et  
contre remboursement:  
1<sup>re</sup> qualité  
**Bouilli** le kilog, 3.50  
**Rôti** » 4.50  
Prix spéciaux pour quartiers  
**6 porcelets**  
chez Veuve Grand, à Bramois.

**AVIS**  
Par autorisation spéciale de l'Administration du cimetière de  
Sion, il est porté à la connaissance du public de Sion que les abou-  
nements à l'année pour l'entretien des tombes sont délivrés par  
**Jules WUEST, jardinier, Sion.**

**Domaine à vendre**  
Lot et Garonne (France)  
A 2 km. gare, belle propriété **27 hectares** d'un seul tenant en  
plein rapport avec matériel agricole, la 1/2 des récoltes et 4 gros  
bœufs. Convient spécialement aux céréales et à l'élevage. Deux loge-  
ments, grande étable, hangar, etc. Entrée août. Prix frs. 92.000.—  
français, facilité de paiement. Offres sous chiffre **W18041** à  
**Publicitas Lausanne.**

**CARRELAGES ET REVETEMENTS**  
DEVIS  
SUR  
DEMANDE  
DEVIS  
SUR  
DEMANDE  
**J. ROD - LAUSANNE**  
ST-ROCH 10 TEL.: 59.51

**GRANDES PEPINIERES**  
**A. BOGGARD**  
Petit-Saconnex - GENEVE - Petit-Saconnex  
Catalogue franco Téléphone 112  
**GRANDES CULTURES D'ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES**  
dans les meilleures variétés pour le pays  
Très beaux choix en;  
**Abricotiers tiges Luizet et autres**  
**Pommiers tiges Canada et autres**  
**Pruniers Reine-Claude et autres**  
**Pruneaux Felleberg et autres**  
**Poiriers — Cerisiers — Noyers tige, etc**  
**Pêchers, Abricotiers et Cerisiers espaliers**  
**Poiriers nains de 1, 2, 3 ans disponibles en**  
**quantité, en Duchesse, Louise-Bonne, Beurré**  
**Giffard, Doyenné de Juillet et autres variétés**  
**de marché, Beurré William**  
**grande quantité.**  
Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement, Rosiers  
Les personnes susceptibles de faire des commandes peuvent  
obtenir un catalogue gratis à l'imprimerie du journal ou direc-  
tement à M. Boggard.

**Ecole pratique «Underwood»**  
4, Place Bel-Air, Lausanne  
Dir.: **Emile BLANC**  
sténographe au Grand  
Conseil Vaudois  
**sténographique**  
**Dactylographie**  
**Correspondance**  
**Comptabilité — Bureau**  
Ouverture des Cours:  
Mai 1921  
**Myceta S. A. Nyon**  
**Fabrique Romande de Levure Pressée**  
L'expédition de la levure commencera le 15 avril  
La levure Myceta se recommande par sa qualité et sa force  
fermentative.  
Expéditions de toutes quantités directement de la fabrique à  
Fr. 2.20 le kg.  
Adresse télégraphique: Myceta, Nyon. Télépho-  
ne No 4.

**Cure de Printemps**  
Voici le Printemps, et déjà les bourgeons commencent à  
s'éveiller. C'est le moment de penser à la **Santé**, car de mé-  
me que la sève dans la plante, le **Sang** subit une suractivité  
de circulation, qui peut amener les plus graves désordres.  
Une expérience de plus de trente années nous permet d'affir-  
mer que la **JOUVENCE DE L'Abbé SOURY**, composée de  
plantes inoffensives, jouissant de propriétés spéciales bien dé-  
finies, est le meilleur régulateur du sang, qui soit connu.  
La **JOUVENCE DE L'Abbé SOURY** détruit les germes de  
la maladie, tamise le sang qu'elle fait circuler librement, et en  
fin de compte répare tout l'organisme.  
**UNE CURE avec la**  
**JOUVENCE DE L'Abbé SOURY**  
c'est à **GUERISON CERTAINE**, sans poi-  
sons ni opérations, de toutes les Maladies in-  
térieures de la Femme;  
**C'EST UNE ASSURANCE**  
contre les accidents du Retour d'Age, Métrite,  
Fibrome, Hémorragies, Pertes blanches, Trou-  
bles de la Circulation du Sang, Hémorroïdes,  
Phlébites, Varices, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Ver-  
tiges, etc.  
Prendre la **JOUVENCE DE L'Abbé SOURY**, c'est s'assurer  
des Règles régulières, non douloureuses; c'est éviter les Mi-  
graines, Névralgies, Constipations, etc.  
La **JOUVENCE DE L'Abbé SOURY** préparée à la Pharma-  
cie Mag. Dumontier, à Rouen, France, se trouve dans toutes  
les bonnes pharmacies.  
Prix: la boîte pilules 5 fr. Le flacon (liquide) 6 fr.  
Dépôt général pour la SUISSE: André JUNOD, pharmacien,  
21, Quai des Bergues, GENEVE.  
Tout flacon vendu en Suisse doit être revêtu d'une  
bande spéciale à filet rouge portant le portrait de l'Abbé  
Soury et la signature Mag. Dumontier.

**Clôtures et treillages**  
Demandez-prix-courant  
**WYSSBROD Frères, LAUSANNE**

**Persil**  
pour lainage!  
Soleils à blanchir Henco.

**La Terre Vaudoise**  
Organe de la Société vaudoise  
d'Agriculture et de Viticulture  
paraissant tous les samedis à Lausanne  
à un tirage justifié de 14.500 exemplaires  
et les annonces suisses coûtent  
ce 30 cts. la ligne seulement  
Commerçants!  
Utilisez cet excellent organe campagnard vaudois, vous  
en serez satisfaits

**Pour toute publicité**  
dans les journaux suivants:  
Sion: **Journal & Feuille d'Avis du Valais**  
Ami du Peuple,  
Gazette du Valais,  
Martigny: Confédéré,  
St-Maurice: Nouvelliste Valaisan  
Brigue: Briger Anzeiger et Walliser Volksfreund.  
ainsi que dans tout autre journal suisse et étranger, s'adresser à  
**PUBLICITAS**  
Avenue de Pratofori  
La plus ancienne et la plus importante maison de cette bran-  
che. Fournit de plus de 600 journaux et almanachs. Succursales  
dans les principales villes de Suisse.  
Nombreux correspondants à l'étranger  
Devis et tous renseignements gratis

### Les élections en Italie

Nos voisins et amis du Midi vont entrer en plein dans une campagne électorale très agitée; le gouvernement ayant décrété la dissolution de la Chambre avec laquelle il lui devenait presque impossible de collaborer, chaque parti s'organise afin de s'assurer au nouveau parlement une place influente.

M. Giolitti, malgré son grand âge, n'a rien perdu de sa vigueur d'homme d'Etat et préside avec une autorité remarquable aux destinées du royaume.

« Sire, dit-il, dans son rapport sur la dissolution de la Chambre, pour la première fois depuis la chute de l'empire romain, après des siècles de lutttes, de douleurs et de sacrifices tels qu'aucun peuple n'en a eu à supporter pour arriver à l'indépendance, sortie victorieuse de la plus terrible guerre dont se souvienne l'histoire, l'Italie a aujourd'hui achevé son unité; elle a atteint les frontières tracées par la nature. Le Trentin et la Vénétie julienne sont enfin réunies à la mère-patrie, et une nouvelle période de notre histoire commence. »

Ces paroles ont produit une forte impression, en flattaient d'une part la fierté des nationalistes et en indiquant d'autre part, que l'Italie ne songe pas à de nouvelles conquêtes.

Le gouvernement estime qu'il y a lieu de procéder à des élections générales, pour faire place au Parlement aux représentants des provinces annexées, pour permettre également au peuple de manifester ses intentions au début de l'ère nouvelle dans laquelle entre le pays.

L'exposé des motifs tire de la situation d'autres raisons encore pour justifier un appel au peuple. Des changements considérables se sont produits depuis 18 mois dans les conditions politiques du pays. En 1919, l'Italie était encore en guerre avec l'Albanie; sa position dans l'Adriatique était précaire; les incidents de Fiume pouvaient donner lieu à des conflits internationaux; l'Etat était toujours sur le pied de guerre, avec toutes ses conséquences économiques, monopoles, ingérence officielle dans les intérêts commerciaux, renchérissement de la vie, déficit de 14 milliards qui évoquait le spectre de la faillite. Aujourd'hui, au contraire, la paix est faite avec l'Albanie avec laquelle l'Italie entretient les meilleurs rapports; le traité de Rapallo a fixé les frontières nationales naturelles et permet une politique de rapports cordiaux avec la Yougo-Slavie et les Etats successeurs de la monarchie austro-hongroise; l'indépendance et l'italianité de Fiume ont été reconnues; l'état de paix a rétabli, sauf en ce qui concerne provisoirement le pain, la complète liberté commerciale; le déficit est descendu de 14 milliards à 4 milliards, et grâce aux nouveaux impôts et à une forte politique d'économies, pourra se transformer un jour en équilibre.

Après avoir justifié de cette manière la dissolution de la Chambre de 1919, le manifeste entre dans le vif du programme sur lequel le gouvernement va chercher à rallier une majorité stable. Il indique parmi les objectifs les plus pressants la suppression du déficit, par une équitable répartition des charges publiques et par la compression des dépenses; la réforme judiciaire, par la simplification de la procédure et la réduction du nombre des tribunaux et des offices; l'amélioration de l'instruction publique à tous les degrés et particulièrement des écoles moyennes; la réorganisation de l'administration, sur la base de la décentralisation, et celle de l'armée et de la marine, en cherchant à concilier la sécurité du pays et la diminution des charges qui pèsent sur les citoyens appelés sous les drapeaux.

Dans le domaine des questions sociales, M. Giolitti recommande le perfectionnement des associations coopératives, industrielles et agricoles, l'intensification de la production, la participation des travailleurs aux bénéfices, la création de Chambres agricoles, la division des grandes propriétés en petits domaines, ou leur exploitation par des collectivités, le développement des assurances sociales, et enfin, l'organisation du contrôle des usines sur la base de la conciliation entre les intérêts des patrons et ceux des ouvriers. M. Giolitti espère que, par une meilleure instruction, les ouvriers seront amenés à abandonner leurs vaines aspirations révolutionnaires et à nommer des députés qui ne se bornent pas à la critique, mais prennent une part active à la vie politique.

### Chez l'archiduc Joseph

Un correspondant de l'« Echo de Paris » a interviewé l'archiduc Joseph.

— Je vais vous parler à cœur ouvert, me dit-il. Je ne dissimulerai rien de ma pensée. Je veux que vous la connaissiez entièrement. Mais je vous demanderai de ne faire parvenir au grand public que ce qui est de nature à ne froisser personne et à ne compromettre aucun intérêt.

« Petit-fils, par ma mère, du roi Louis-Philippe, j'ai parlé le français dès mon enfance. Chaque année, avant la guerre, je passais avec ma femme, quelques jours à Paris, quelques mois à Nice. Je me souviens du temps délicieux que j'ai passé parmi des officiers français au Maroc. Il me semblait avoir retrouvé encore de vieux camarades. J'ai donc eu de tout temps la plus grande sympathie pour la France et pour les Français.

« J'éprouve quelque plaisir à proclamer cette vérité connue de tous, au moment où l'Entente vient de lancer son veto contre tout Habsbourg et par conséquent contre moi, m'excluant du trône hongrois et, je me demande donc s'il est bien intéressant de faire connaître mes vues politiques.

— Altesse Royale, objectai-je, vous n'êtes pas un Habsbourg d'Autriche — ou si peu.

— Il est vrai que depuis 120 ans, ma famille est hongroise. Mon oncle Etienne fut envoyé en exil à cause de la Hongrie. Notre langue maternelle est le hongrois. Nous sommes de corps et d'âme des patriotes hongrois.

« Voilà pourquoi — et ceci je vous prie de le souligner fortement — je suis d'avis que la Hongrie a besoin d'une complète indépendance et qu'elle a un intérêt éminent à se détacher complètement de l'Autriche. Je ne vous dirai pas tout ce que, pendant la guerre, j'ai vu et appris. Je conclus seulement qu'il est absolument impossible de recommencer une vieille et trop douloureuse histoire. Nous sommes au seuil de temps nouveaux qui commencent. »

— Quelques uns prétendent que si les objections de l'Entente tombaient, vous accepteriez de monter sur le trône de Hongrie?

— C'est beaucoup moins simple que cela, me répondit l'archiduc, avec dans les yeux son joli sourire triste. Mon amour pour la Hongrie me dicte, comme devoir primordial, d'éviter toute dissension intérieure et extérieure. Vous voyez combien cette formule implique de tempéraments, de ménagements et de restrictions.

« Au point de vue de la politique étrangère, j'estime qu'il y aura moyen de s'entendre avec nos voisins de la Petite-Entente et que le temps amènera l'occasion d'arrangements qui apaiseront les haines et les rançunes.

Après le bouleversement causé par la dernière guerre, beaucoup de bons esprits sont d'avis que toutes les données antérieures étant changées, la Hongrie a un intérêt vital à se rapprocher de l'Entente, — si toutefois la lettre d'envoi de Millerand ne reste pas lettre morte et si l'avenir nous apporte quelques adoucissements. »

## SUISSE

### Le parachute de Lausanne

Une expérience de descente en parachute a été faite dimanche à la Blécherette, Lausanne, par le major anglais Ord-Less. Le major Ord-Less a sauté dans le vide d'une hauteur d'un millier de mètres. Au bout de 3 mètres, le parachute a commencé à se déployer, au bout de 30 mètres, il était complètement ouvert. Le major a atterri après trois minutes, acclamé par une foule immense.

### Démission du colonel Repond

Une nouvelle venue de Rome annonce la démission du colonel Repond, commandant de la garde pontificale au Vatican, à la suite de divergences d'opinions au sujet des projets de réorganisation de la garde du Vatican. Le pape a accepté sa démission; le colonel Repond rentrera prochainement en Suisse.

### La reconnaissance

Le département politique fédéral a reçu, par l'intermédiaire de notre ministre accrédité à Budapest, une note du gouvernement hongrois. Après avoir rappelé que Charles Ier est toujours roi de Hongrie et que ce sont les circonstances seules qui l'empêchent d'exercer le pouvoir, le gouvernement hongrois prie le Conseil fédéral de permettre au monarque de continuer à résider sur la territoire helvétique. Le Conseil fédéral n'a pas encore fait de réponse à cette requête.

### Accident à l'école de recrues

Un accident s'est produit au cours d'un exercice de l'école de recrues d'artillerie. Au passage de la Thur, une pièce s'étant enfoncée dans un trou, quatre chevaux ont été noyés. Un canonnier fut entraîné par le courant mais on put lui porter aide et le ramener. Un autre soldat eut une jambe coupée par la roue d'un camion automobile.

### C. F. F.

Le Conseil du 1er arrondissement s'est réuni la semaine dernière à Lausanne. M. Ad. Thélin, conseiller d'Etat, président, a exprimé ses regrets de l'assemblée à l'occasion du décès de M. Théraulaz, de Fribourg, puis il a souhaité la bienvenue à son successeur, M. Buchs, conseiller d'Etat, ainsi qu'à M. Perrenoud, conseiller d'Etat à Genève.

M. Simon, conseiller d'Etat, à Lausanne, rapporteur de la commission commerciale, a fait part de réclamation des Sociétés de Carrières de la Plaine du Rhône, se plaignant de ce que les tarifs actuels des chemins de fer les empêchent de livrer aux localités des bords du lac, les transports par barques et par camions-automobiles revenant meilleur marché.

M. Simon, appuyé par M. Evéquoz, conseiller national, à Sion, a également demandé de meilleures communications avec l'Italie par le Simplon. L'achèvement de la galerie II de ce tunnel est prévu pour cet été.

M. Clottu, conseiller d'Etat à Neuchâtel, a présenté le rapport sur les comptes de 1920 qui accusent une augmentation énorme de dépenses en croissance continue depuis 1915. Les dépenses de construction ont été cependant réduites au strict nécessaire, d'importants travaux ont dû être différés par raison d'économie.

### Le conflit des zones

Comment la solution intervenue dans le différend franco-belge sur les surtaxes d'entrepôt, M. Aug. Gauvain écrivait dans les « Débats » de mardi:

Après deux ans de conversations plus ou moins aigres, on est arrivé à l'accord qu'on aurait pu conclure dans les mêmes termes dès le commencement de 1919.

Le public ne comprend rien à ces tournois administratifs et diplomatiques dont il fait les frais. Il voudrait être gouverné par des hommes qui discernent dès le début d'une affaire

ce qui est réalisable, équitable, convenable, et qui ne gaspillent pas un temps précieux à la recherche de solutions destinées à ne pas prévaloir. Il semble qu'il y ait au contraire des hommes qui se plaisent à déployer leur virtuosité dans les négociations afin de mettre en valeur l'étendue de leur science et l'ardeur de leur patriotisme. Le conflit une fois parvenu au point aigu, on se résigne à transiger. Mais, pendant des mois ou des années, on a tenu l'opinion publique dans le trouble et l'énerverment.

Cette déplorable méthode triomphe encore aujourd'hui dans l'affaire des zones. Nous demandons que les gouvernements français et suisse fassent l'économie d'une nouvelle joute diplomatique-juridique et que, laissant de côté les questions d'amour-propre, ils adoptent sans retard une solution transactionnelle ou recourent à un arbitrage.

### Nos stations lacustres

On lit dans le « Journal d'Estavayer »: Les basses eaux, source d'inquiétudes, ont donné un charme tout spécial à la rive du lac de Neuchâtel, aux environs de notre ville. Les roseaux coupés et drus, les vastes champs de sable qui semblent vouloir rejoindre l'autre rive, la fuite des oiseaux, d'un renard ou d'un lièvre, tout évoque la nature sauvage et primitive. On peut, pendant des heures, suivre la rive sur le sable fin, sans rencontrer un être humain.

Les stations lacustres sont parfaitement visibles, puisqu'elles se trouvent maintenant sur terre ferme, pour leur plus grand malheur. Des brancards-archéologues ont tenté de fouiller les maladroites en dégageant et même en arrachant les pilotis. Des passants ont décapité d'un coup de pied les têtes des pieux qui se dressaient au-dessus du sable, ou écrasé d'un talon rageur ceux qui affleuraient seulement. Les stations d'Estavayer sont très nettement visibles; les pieux s'alignent, parallèles au rivage, donnant l'impression que de nombreuses huttes, abritant une petite tribu, devaient faire face à la rive, où le gibier abondait. Mais d'autres stations, celle de la Creusaz et de Forel vont évidemment disparaître. Tous les pilotis qui dépassaient à peine le sol ont été écrasés par les passants; un ou deux ont été déterrés par des fouilleurs.

### Gérant en fuite

Le « Messenger des Alpes » dit que de gros détournements ont été commis sous l'administration précédente du Service du gaz d'Aigle, que l'ancien gérant en fuite et qu'il est recherché par la police.

## CANTON DU VALAIS

### La votation du 17 avril

### Voir le danger et le combattre

Il nous revient que les quelques réflexions pessimistes que nous avons émises à l'endroit du sort du décret concernant la revision fiscale, ont provoqué un certain émoi à l'hôtel du gouvernement; ce qui prouverait que nous avons touché juste; car on doit être bien informé en ce lieu des courants d'opinions contraires qui se manifestent un peu partout.

Ah! s'il suffisait de fermer les yeux et de répéter: « Le peuple votera oui » pour faire passer le décret, nous crierions volontiers: « Ça y est! » Mais une illusion qu'on répète mentalement ou que l'on crie au vent ne suffit pas pour créer un fait. Il faut se placer résolument en face de la réalité. Or, la réalité qu'est-elle? Toutes les lois d'impôts ou à peu près, qui ont dû passer par la souveraineté populaire dans d'autres pays, n'ont pas trouvé grâce et cependant il y en avait d'excellents. Il ne faut pas croire que le décret qui nous occupe fera exception et doit passer comme une lettre à poste. Il suffit de rappeler l'après avoir lu laquelle une partie du Grand Conseil en avait combattu l'entrée en matière; l'opposition qui le rencontra surtout dans les milieux industriels; le nombre considérable des adversaires de l'impôt obligatoire au décès, etc.

Ceci dit et le danger proclamé franchement, nous répétons que le peuple valaisan agira sagement en acceptant la réforme fiscale provisoire. Si elle n'est pas parfaite, elle réalise néanmoins un sérieux progrès. La recette globale des impôts dans le canton doit être augmentée coûte que coûte pour que le char de l'Etat puisse continuer à cheminer. Il reste donc la manière de l'augmenter: si nous votons le décret, les grosses fortunes et les gros revenus supporteront le poids de cette augmentation. Dans le cas contraire, nous risquons fort de voir la vis serrée pour tous; riches ou pauvres, nous serons mis sous le même pressoir.

Il ne faut pas oublier que l'article 24 de la Constitution révisée, adoptée par le peuple, donne au Grand Conseil la faculté de fixer chaque année le taux de l'impôt qui était immuable jusqu'ici. L'assemblée législative, suivant le préavis du Conseil d'Etat, pourra donc doubler ou tripler l'impôt actuel sans consulter les intéressés. Nous voulons bien admettre que les députés seront à cet égard guidés par la crainte de leurs électeurs et qu'ils n'oseront pas les imposer outre mesure; mais la nécessité fait loi quelquefois...

A tous égards, il vaut mieux voter oui. C'est dans l'intérêt du pays et dans l'intérêt des nombreux contribuables peu favorisés de la fortune qui sont la majorité dans notre canton.

Exigez le **Luy Cocktail** servi dans sa bouteille originale avec un zeste de citron

## FAITS DIVERS

### Une motion qui dort

Les journaux valaisans nous apprennent que le jury nommé pour examiner les maquettes du monument aux soldats lausannois morts au service de la patrie vient de faire son choix dans le projet du sculpteur Casimir Reymond.

Ceci nous remet en mémoire une motion présentée par M. le colonel Ribordy et acceptée par notre Grand Conseil, demandant qu'un tonnage soit élevé aux soldats valaisans morts pendant la campagne 1914-18.

N'en ayant plus entendu parler depuis lors, nous pensons que cette motion dort à l'heure actuelle, d'un profond sommeil dans nous ne savons quel poussiéreux carton...

### Tué par une avalanche

Nous lisons dans le « Confédéré » que samedi, deux ouvriers de Martigny-Combe, les nommés Jules Pont et Julien Huber, en quête de troncs d'arbres dans les pentes situées entre la montagne de Bovine et le col de la Forclaz, ont été surpris par une avalanche.

L'un se trouvait dans le sentier conduisant à l'alpage de Bovine, l'autre à 50 mètres au-dessus. Malgré sa dureté, la neige craqua tout à coup sous les pieds de M. Julien Huber, causant une avalanche de fond, qui l'entraîna ainsi que son compagnon qui, grâce au peu de neige, put s'agripper à quelques centaines de mètres, sous le sentier, pendant que M. Huber au milieu de l'amas, était entraîné 600 mètres plus bas, à peu de distance de la route forestière à la Caffé.

Un peu remis de son émotion, Pont descendit rapidement le couloir, guidé par les cris « Au secours! Au secours! » que poussait Huber, à demi enseveli dans l'avalanche. Après de nombreux efforts, il put dégager le malheureux et le transporter hors du couloir, à l'abri d'une nouvelle avalanche, lui donner à boire une gorgée de kirsch et le coucher sur sa veste. Il courut ensuite jusqu'au village du Fays demander du secours. Avec une peine inouïe, ils transportèrent le malheureux jusqu'à la Caffé, où un traïneau et un matelas avaient été amenés. Huber n'avait cependant pas repris connaissance. L'épine dorsale brisée, la tête couverte de larges plaies, après avoir perdu tout son sang sur la neige, il expira au Bioccard, à l'arrivée du docteur.

### Une balle dans l'abdomen

On écrit de Monthey: En manipulant imprudemment un revolver un jeune ouvrier plombier s'est tiré une balle dans l'abdomen, qui a été percé de part en part. Tandis que le blessé se rendait à pied à l'infirmerie, un de ses camarades, témoin de l'accident, s'en fut prévenir le Dr. Choquard, qui, après un examen radioscopique, procéda aussitôt à l'intervention chirurgicale que nécessitaient les graves lésions provoquées par le projectile.

### Avocats et notaires

MM. Vincent Roten, de Savièse et Franz Seiler de Brigue ont passé avec succès leur examen pour l'obtention du diplôme d'avocat et M. Oscar Schnyder, celui de notaire.

### Concours cantonal de musique

(Martigny, 4 et 5 juin)

C'est la première fois que nous l'avons vu, qu'un concours cantonal de musique aura lieu en Valais.

Et pour la première fois, 34 sociétés soit le tiers de l'effectif cantonal, ont eu le courage d'affronter cette redoutable épreuve.

C'est un grand succès pour les initiateurs et pour l'avenir de l'art musical dans le canton. C'est un achèvement vers le perfectionnement du sens artistique de toutes nos Sociétés et une nouvelle orientation dont il ne pourra résulter que des bienfaits pour elles.

Représentez-vous dans chaque village et jusqu'aux extrémités les plus reculées du Canton, ce travail intense de deux mois, cette tension de la volonté, pour chercher à obtenir la meilleure place au Palmars.

Et quelle joie pour le vainqueur de revenir avec une couronne à la hanche de son drapeau.

Cette satisfaction fait oublier toutes les peines et les difficultés des deux mois précédents.

Nous croyons savoir que les morceaux imposés viennent d'être expédiés aux Sociétés, par la commission musicale et le comité cantonal réunis. A l'œuvre donc, courage! le succès est aux persévérants.

Le Comité de Presse du Concours.

### La bière

L'arrêté par lequel le Conseil fédéral a fixé, à la date du 11 mars 1921, le taux de concentration a été critiqué dans certains articles de journaux, comme étant contraire à la santé publique. Il y a là un malentendu qu'il importe de dissiper. La décision du Conseil fédéral n'a nullement pour but de permettre la fabrication d'une bière exceptionnellement riche en alcool.

Il s'agit uniquement de ramener peu à peu la qualité de la bière à ce qu'elle était avant la guerre, et il convient de remarquer que le taux de concentration fixé par l'arrêté du Conseil fédéral demeure encore bien au-dessous de celui qu'exige expressément l'ordonnance fédérale sur le commerce des denrées alimentaires.

### Les importations de vins

Par arrêté du 8 avril, le Conseil fédéral a fait dépendre d'un permis l'importation du vin naturel jusqu'à 15 degrés d'alcool en fûts.

Cette mesure a été déterminée par l'accroissement tout à fait anormal des importations de vin pendant les trois premiers mois de cette année. Alors que durant la période décennale

qui s'est déroulée depuis 1910, la plus forte importation mensuelle a été pour le premier semestre de chaque année une moyenne de 117,000 hectolitres (140,000 en 1914), il a été importé en janvier 1921, 168,000 hectolitres, en février 1921, 224,435 hl., en mars 1921, 232,000 hl. L'accroissement des importations est due pour une part au fait que l'on spéculait sur la situation des changes et que l'on tenta d'échapper le relèvement probable des droits de douane sur le vin. La restriction décrétée n'a nullement pour but d'enrayer d'une façon quelconque l'importation du vin. A chacun des principaux pays exportateurs de vins sera réservé un contingent représentant largement la moyenne des quantités entrées en Suisse durant la période décennale. Les quantités importées en Suisse durant les mois de janvier à mars 1921 seront imputées sur ce contingent et pour le surplus, des permis seront délivrés aux importateurs réguliers.

Le Conseil fédéral espère donc pouvoir, en maintenant pleinement l'importation normale et en sauvegardant les intérêts légitimes des importateurs de vins, épargner à notre viticulture et au fisc fédéral, sans qu'il en résulte une augmentation de prix, les conséquences fatales d'une importation excessive, opérée à la faveur des changes et dans un but de spéculation.

L'exécution des mesures limitant l'importation des vins est confiée à l'office fédéral de l'alimentation. C'est à lui que doivent être adressées les demandes en autorisations d'importations. L'arrêté entre en vigueur le 11 avril 1921. Il est valable jusqu'au 30 juin 1921. Il n'est pas applicable aux envois consignés avant le 11 avril 1921.

Le Conseil fédéral a été guidé dans sa décision de contourner les importations de vins notamment par le fait que le pays menace d'être littéralement inondé de vins étrangers à la veille de l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs douaniers, ce qui aura pour inconvénient non seulement de diminuer les recettes des douanes, mais ne permettra plus de trouver les vases nécessaires pour encaver la récolte indigène. Ensuite, après l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, les arrivages de vins étrangers cesseraient pour ainsi dire complètement. Une interpellation pourrait s'ensuivre afin que les tarifs douaniers aient un effet prohibitif ce qui pourrait provoquer de nouvelles difficultés.

Le Conseil fédéral s'est vu aussi obligé à prendre ces mesures, les Valaisans et les Vaudois ayant demandé, depuis quelque temps, sa protection.

## Chronique séduinoise

### A propos d'un départ

Nous avons annoncé que M. Auguste Pillonel, chef de section de l'arrondissement des télégraphes et téléphone, va quitter Sion à la fin de ce mois, appelé à la direction de l'arrondissement de Lausanne.

Ce départ crée une vacance au Conseil municipal dans les rangs de la minorité libérale. Conformément aux dispositions du système électoral proportionnel, c'est le candidat du même parti ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages qui doit lui succéder de droit. Ce candidat est M. Jean Gay, qui fut conseiller municipal pendant de nombreuses années; mais on assure qu'il ne veut pas accepter.

Nous croyons que le Comité libéral-démocratique fera auprès de lui, de pressantes démarches pour le faire revenir de sa détermination. Ajoutons que le départ de M. Pillonel est tout un événement pour notre ville. Citoyen actif, s'intéressant vivement à toutes les manifestations de notre vie publique, M. Pillonel a joué un rôle notable dans notre politique séduinoise; il est encore, en ce moment président de l'Association libérale-démocratique de Sion.

Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé la nomination de M. Pillonel, en qualité de directeur du 1er arrondissement et la suppression de la Section de Sion dès le 1er mai.

On nous informe que cette nouvelle, dans cette teneur, n'est pas entièrement exacte. En sa qualité d'adjoint du 1er arr. M. Pillonel quitte bien le Valais le 1er mai prochain pour aller diriger à Lausanne, le 1er arrondissement. L'office téléphonique de Lausanne sera supprimé et tout son personnel rattaché à la direction du 1er arr. Mais les mises au concours et les nominations n'auront lieu qu'à la fin juin, une fois les transformations accomplies.

Quant à la Section de Sion, elle sera supprimée graduellement et non le 1er mai, comme nous l'avions écrit.

### Concert de l'Harmonie

Le public séduinois apprendra avec plaisir que l'Harmonie municipale donne dimanche soir 17 avril, au théâtre un grand concert dont le programme a été établi avec un soin particulier. En attendant de plus amples détails que nous publierons dans un prochain N<sup>o</sup>, nous pouvons annoncer que notre excellente société de musique y jouera entr'autres l'« Andante de Beethoven » qu'elle exécutera au prochain cours cantonal de Martigny.

Une fois de plus, les fidèles auditeurs de l'Harmonie pourront se rendre compte des progrès constants qu'elle accomplit sous l'énergique baguette de son distingué directeur M. Hillaert.

### Tir des sous-officiers

Le Stand de Châtroz étant utilisé pour les tirs militaires, la Section a dû chercher un stand qui lui permette de continuer l'entraînement de ses tireurs.

La Société de Tir de Bramois ayant bien voulu mettre sa ligne de tir à notre disposition, un tir d'exercices aura lieu le dimanche 17 avril de 13 h. 30 à 18 heures. Réunion des membres sur la place du Mi-

## Une interpellation

BERNE, 12. — M. Bossi a déposé sur le bureau du Conseil national l'interpellation suivante :

« Le Conseil fédéral est invité à fournir des renseignements sur la ligne de conduite qu'il compte adopter pour sauvegarder les traditions suisses en matière de droit d'asile et, d'autre part, pour défendre l'ordre constitutionnel et la sécurité du pays contre les éléments révolutionnaires du dehors et du dedans. »

Cette demande d'interpellation est appuyée par 48 députés.

## La succession du juge fédéral Schurter

BERNE, 12. — Le groupe catholique-conservateur de l'Assemblée fédérale, réuni au Palais fédéral mardi après-midi sous la présidence de M. Wältli, conseiller national, a décidé de maintenir sa revendication et a désigné comme candidat au siège de M. Ströbel, conseiller national.

## Le maréchal Gallieni

PARIS, 12. — La Chambre a adopté mardi à l'unanimité la proposition conférant à titre posthume la dignité de maréchal de France au général Gallieni. L'Assemblée applaudit chaleureusement le résultat du scrutin.

M. Pétet, président, prenant la parole, dit : « La Chambre me permettra de constater que si son vote a été unanime, c'est qu'elle a voulu honorer ainsi la mémoire du glorieux soldat qui préserva Paris de l'invasion. »

**Le procédé defabrication du Toblerone** est breveté. Il est inapplicable à la fabrication des imitations à bas prix, et partant, inférieures. Le Toblerone est composé de chocolat au lait de première qualité, de miel et d'amandes, le tout soigneusement préparé et travaillé.

## Pourquoi résister

à l'attrait de venir à

## Martigny

les 4 et 5 juin prochains, jour de la Fête Cantonale des musiques valaisannes.

## A LOUER

chambre meublée  
S'adresser chez Félix Mousson, près de la gare, Sion.

## Personne de confiance

pouvant disposer de ses journées et sachant un peu cuisiner est demandée de suite pour remplacement. Bons gages.  
S'adresser de suite au bureau du journal.

## CHANGE A VUE

Communiqué par la

## Banque Cantonale du Valais

	Demande	Offre
	(13 avril 1921)	
Paris	40.—	42.—
Berlin	9.20	9.60
Milan	26.30	27.10
Londres	22.50	22.80
New-York	5.65	5.85
Vienne	1.70	1.90
Bruxelles	42.—	43.—

## Les élections en Italie

La campagne électorale en Italie bat son plein. Le gouvernement vise à constituer un bloc constitutionnel allant de la droite aux radicaux, à l'exclusion des socialistes. Mais en même temps il insiste pour que la sincérité du scrutin soit assurée. Il adresse aux préfets une circulaire dans ce cas, demandant que toute tentative d'entraver le légitime développement de la propagande électorale soit réprimée « de quelque côté qu'elle vienne », afin que la nouvelle représentation nationale soit la libre expression de la volonté du pays. Il dit également « Vous devez exercer une surveillance spéciale sur la façon dont les administrations municipales accomplissent la tâche imposée par la loi électorale; surveillez tout spécialement le service de la distribution des certificats d'inscription dans la liste électorale. »

## Les paiements de l'Allemagne

La Chambre française a discuté mardi après-midi le projet fixant pour l'exercice 1921 le budget spécial des dépenses recouvrables sur les versements à recevoir en exécution du traité de paix (pensions, primes, allocations de guerre, régions libérées).

M. de Lasteyrie, rapporteur général adjoint, établit le bilan de ce que l'Allemagne aurait dû payer à la France au 1er mai : 23 milliards de francs. L'orateur montre que l'Allemagne, qui prétend avoir versé plus de 21 milliards, a versé à peine un peu plus de 3 milliards et qu'en réalité, elle n'a pas versé une centime au compte des réparations. Il a fait ce calcul en tenant compte du matériel abandonné par ses troupes en fuite.

M. de Lasteyrie termine en disant :

« Nous sommes à la veille de l'échéance du 1er mai. Nous voulons être payés. (Vifs applaudissements sur tous les bancs). Je n'ai aucune confiance dans la parole de l'Allemagne ou dans les billets qu'elle nous signerait. Ce qu'il nous faut, ce sont des garanties. L'Allemagne ne veut pas nous payer, et nous devons nous payer nous-mêmes. L'Allemagne doit payer. C'est pour nous une question de vie ou de mort. (Vifs applaudissements sur tous les bancs). »

M. Landry, ancien ministre des finances, examine la situation financière de l'Allemagne et montre que sa capacité de paiement a été sous-estimée. L'Allemagne, dit-il, est prospère et on est étonné devant le contraste de sa prospérité économique et de sa détresse qui résulte d'un budget cachant des gaspillages inouïs.

M. Landry, très applaudi, termine en félicitant le président du conseil de sa déclaration énergique pour faire obtenir satisfaction à la France.

M. Desjardins, député des régions libérées, estime que la France n'a pas montré assez de vigueur à exiger la restitution de tout le matériel volé par les Allemands sur son territoire. Il reproche au service des restitutions, installé à Wiesbaden, de n'avoir pas montré l'énergie nécessaire en ce qui concerne la restitution des machines industrielles.

M. Briand monte à la tribune :

Le président du conseil rappelle d'abord que les orateurs précédents ont insisté sur la longue patience de la France au service de son droit. Mais, dit M. Briand, ce n'est plus le moment de discuter sur les atermoiements de l'Allemagne. Ce ne sont plus des paroles, mais des actes qu'il faut lui apporter.

M. Briand rappelle ce que son gouvernement a fait depuis qu'il a pris le pouvoir, dans des circonstances difficiles. Nous avons espéré, ajoute M. Briand, que l'Allemagne comprendrait qu'elle ne pourrait plus se soustraire à l'exécution de ses engagements. Nous nous apercevons que les sanctions prises n'ont pas encore porté les résultats qu'on pouvait en attendre.

Nous voyons, par certains discours, qu'on a, en Allemagne, encore une certaine disposition d'esprit qui lui permet d'espérer, je ne sais quelle échappatoire. Eh! bien, le 1er mai, l'Allemagne se trouvera en face des violations successives du traité qu'elle a signé. Ce traité comporte la reconnaissance de ses responsabilités, l'obligation de réparer dans toute l'étendue de ses facultés, les dommages qu'elle a causés. Le 1er mai, continue M. Briand, l'Allemagne

se trouvera en présence d'une part de ses obligations, d'autre part de ses manquements.

Je le répète encore une fois : le créancier a entre les mains un titre exécutoire. L'huissier a été envoyé. Si le débiteur persiste à se montrer récalcitrant, le gendarme devra intervenir. C'est le droit commun entre particuliers dans la vie courante. C'est ainsi que, dans la vie des peuples, les choses se sont toujours passées.

## Le plébiscite en Haute-Silésie

L'enquête ouverte par la haute-commission interalliée sur l'organisation de combat, à la tête de laquelle se trouvait le lieutenant von Doemming, révèle l'étendue des moyens d'action dont disposait cet officier et les complications nombreuses qu'il s'était assurées chez les fonctionnaires allemands de tous grades, notamment chez des magistrats. C'est ainsi que le juge Knolle, du tribunal de Gleiwitz, chez qui habitait von Doemming, a pris la fuite. Un second juge du même tribunal, M. Heinze, qui avait donné sa parole d'honneur de se représenter devant le juge d'instruction, s'est également enfui, emportant la clef du casier que von Doemming possédait en banque et d'ou d'importants documents ont été opportunément enlevés.

Un troisième magistrat, M. Wessel, du tribunal de Beuthen, impliqué dans une affaire de contrebande d'armes vient aussi de se dérober aux poursuites dont il était l'objet, en franchissant la frontière.

La connivence des fonctionnaires allemands dans l'action entreprise pour vicier les résultats du plébiscite et opérer des coups de force en Haute-Silésie ressort également d'une note remise hier par le gouvernement allemand à la haute-commission interalliée, à propos de l'évasion survenue, il y a quelques semaines, de 17 prisonniers compromis dans l'affaire de Kosel. Dans ce document, le gouvernement allemand reconnaît cyniquement que l'évasion des détenus est le fait d'un agent de police qui a agi pour prévenir un coup de main des Polonais, dont il prétendait avoir connaissance.

## Le Tyrol et le rattachement

L'approche du 24 avril, jour fixé par la Diète autrichienne pour le plébiscite sur le rattachement, multiplie les manifestations en faveur de l'Allemagne, principalement au Tyrol et dans le pays de Salzbourg. L'information parue dans le « Figaro » que l'Entente s'opposerait au plébiscite est regardée à Innsbruck comme une violation flagrante du traité de paix et du droit résultant pour l'Autriche de son accession à la Société des Nations. « L'Entente, écrivent les « Innsbrucker Nachrichten », n'a aucun droit de s'immiscer dans nos affaires, et de nous empêcher d'exprimer nos aspirations; quitte à se montrer mécontente du résultat du plébiscite, mais cela ne nous chaut guère, car l'Entente ne s'est pas faite faute de nous mécontenter elle aussi. »

Le même journal reproduit une fois de plus cette phrase de Sven Hedin que tous les journaux allemands répètent comme le plus stimulant des encouragements : « Quoi qu'il arrive, l'Allemagne se relèvera un jour; elle reprendra force; et elle récupérera sa grandeur et sa puissance anciennes. »

Il semble impossible d'empêcher le peuple autrichien de manifester sa volonté par un plébiscite qui serait accompli en dehors de l'approbation du gouvernement de Vienne. Reste d'ailleurs à savoir si la majorité est réellement désireuse de s'incorporer à l'Allemagne; les pangermanistes font peut-être plus de bruit qu'ils n'ont d'adhérents.

## L'offensive turque

Le « Temps » de Paris annonce que les Turcs ont pris l'offensive contre les Grecs. Ils s'avancent de Denizli Sari Kari vers la vallée du Méandre pour prendre à revers la droite grecque et marcher sur Smyrne. Ils sont renforcés par dix divisions venant du Caucase et qui sont devenues libres à la suite de l'accord conclu entre les nationalistes turcs et les soviets de Moscou.

Le gouvernement hellénique lève les officiers et adjudants de cavalerie des classes 1913 à 1916.

ments gouvernementaux du XVIIIe siècle, quantité de beaux et précieux livres de la bibliothèque du couvent de Smolny, de ces antiques grimoires et ménagiers qui sont à l'aube de la littérature russe, de nombreux exemplaires sur beaux papiers de l'édition française de Tourgenew, des volumes rares de Pouchkine, de Lermontow. Il ne s'agit d'ailleurs pas de quelques volumes isolés; c'est un saccage systématique des bibliothèques comme des archives; des milliers de livres y ont déjà passé, ouvrages scientifiques, raretés bibliographiques, aussi bien que fonds de librairies scolaires, traités et manuels de tous genres. Même la littérature révolutionnaire du XVIIIe siècle n'a pas trouvé grâce. Le désordre est si épouvantable qu'en septembre 1920, on amena à cette même papeterie un stock de ces comptes détaillés du congrès de janvier de la même année prétendus épuisés et que, justement, il s'agissait de rééditer.

Les archives de Saint-Petersbourg étaient très riches en vieux papiers français, dont la plupart avaient été acquis au poids par un attaché de l'ambassade russe au moment de la Révolution. On connaît d'ailleurs les achats des bibliothèques de Catherine II — celle entre autres de Diderot — et la passion des grands seigneurs russes pour les livres français. Or, toutes les bibliothèques privées sont confisquées sous prétexte que seul l'Etat a le droit d'en avoir une. On voit l'usage qu'il en fait.

## ETRANGER

## Mort de l'ex-impératrice

## d'Allemagne

On télégraphie de Dorn que l'ex-impératrice d'Allemagne est décédée lundi matin à 6 h. 30. Afin d'éviter toute manifestation, l'heure de l'arrivée du train transportant le corps de l'ex-impératrice de Dorn à Potsdam ne sera pas connue.

Les journaux allemands évoquent avec sympathie la mémoire de feu la kaiserin et soulignent particulièrement les mérites qu'elle s'est acquis dans le domaine de l'assistance publique. Ils font aussi ressortir combien tragique fut son sort.

La presse assure que depuis longtemps déjà, le maréchalat de la cour et le gouvernement prussien ont arrêté, dans tous ses détails, le programme des funérailles des membres de l'ancienne famille impériale.

Augusta-Victoria, princesse de Sleswig-Holstein, était née le 22 octobre 1858.

C'est le 27 février 1881 qu'elle avait épousé le prince Frédéric-Guillaume, fils aîné du kronprinz Frédéric. Celui-ci devait monter, on le sait, sur le trône impérial en 1888 et mourir la même année.

Les vertus domestiques et la piété de l'ex-impératrice étaient universellement reconnues, mais son esprit passait pour étroit et son influence sur son époux pour s'exercer dans un sens réactionnaire.

Elle aimait à parader en uniforme de colonelle à la tête de son régiment de fusiliers « Reine ».

Elle a donné au défunt empire et à la Prusse six princes et une princesse mariée au duc de Brunswick et Lunebourg.)

## La guillotine à Metz

Samedi matin, à 4 h. 20, une exécution capitale, la première depuis l'armistice, a eu lieu devant la prison départementale de Metz. Un ancien légionnaire, Auguste Bena, originaire de Saint-Quirin (Moselle), condamné à mort en décembre dernier pour l'assassinat de son ancien patron, à Moyeuville-Grande, a payé sa dette à la société. Bena est mort courageusement, après avoir assisté, dans la chapelle de la maison d'arrêt, à une messe au cours de laquelle il a communiqué.

Une foule assez nombreuse assistait à l'exécution. Il n'y a eu aucun incident.

— Chez elle?... Oui! Là, je serai en sécurité et l'on ne songera pas à venir me chercher... Après tout ce qui s'est passé, consentira-t-elle seulement à m'écouter? Allons! reprit-il rassuré, ce n'est jamais en vain que l'on fait appel à la pitié d'une femme qui vous a aimé!...

Il avisa une auto qui passait, et y sautant, donna ordre au chauffeur de le conduire à Newcastle.

## VI. — Un coup de Bourse.

M. Brewster, ce soir-là, recevait quelques amis à sa table. Mais, après le dîner, il manifesta le désir de se trouver seul avec eux pour les entretenir d'une affaire financière qu'il avait en vue. Dolly se retira dans sa chambre et, en attendant leur départ, se mit à lire.

Soudain, la porte s'ouvrit. Un homme surgit, les vêtements en désordre, et l'air hagard.

— Dolly, au nom du ciel, sauvez-moi.

Elle ne put retenir un mouvement d'horreur en le reconnaissant.

— Vous, Bentley! Vous avez eu cette audace. Sortez.

— Ecoutez-moi un seul instant.

— Que voulez-vous?

— Faire appel à votre bon cœur! Je ne viens pas ici chercher à me disculper. Oui, reprit-il en baissant la voix, c'est vrai, je suis un misérable... je l'avoue... J'ai voulu abuser de M. Brewster... Mais, Dolly, c'est parce que je vous aimais éperdument et d'autant plus que je me savais indigne de vous. Alors, j'ai résolu de vous conquérir de nouveau quelle façon! Oh! pardonnez-moi, et surtout ayez pitié de moi.

— Croyez-vous que j'aie été dupe de votre comédie? interrompit la jeune fille.

Et d'un ton froid, elle reprit :  
— Venons au fait.  
— Eh bien, voici... La police me poursuit. D'un moment à l'autre, on peut me rejoindre. Il n'y a qu'une personne qui puisse me donner asile, c'est vous.

— Moi?

Et le regardant dans les yeux :

— Quel piège me tendez-vous encore? quel scandale nouveau avez-vous imaginé de susciter ici? Voulez-vous me compromettre en vous faisant arrêter chez mon père et m'éclabousser de votre honte?

— Non, Dolly, je n'ai point les basses intentions que vous m'attribuez. Je vous ai perdue, mais je conserverai toujours pour vous le respect le plus absolu. J'ai seulement pensé qu'on ne songerait pas à me chercher ici. Et alors, je suis venu vous demander de me cacher jusqu'à demain.

— Allez-vous en monsieur, je ne puis rien pour vous.

— Ne me parlez pas ainsi, Dolly. Et avant de prononcer un refus, sachez-vous des quelques services que je vous ai rendus. Ne m'avez-vous pas alors juré de ne jamais les oublier? C'est cette promesse que je vous rappelle.

La jeune fille demeura silencieuse un instant. Un violent combat se livrait en elle. Après la conduite de Bentley envers elle, ne pouvait-elle pas se considérer comme quittée envers lui? Et cependant, si indigne qu'il fût de sa pitié, elle ne voulait pas demeurer sa déitrice.

— C'est bien. Je vous donnerai l'hospitalité jusqu'à demain matin... Mais surtout que je ne vous revienne jamais plus après cela!

— Oh! merci, mademoiselle.

Elle ouvrit son cabinet de toilette :

— Entrez là... quand mon père sera cou-

ché, je vous conduirai au salon. Vous pourrez y passer la nuit.

— Vous ne me retrouverez pas à l'aube, je vous le jure.

Il avait à peine disparu que M. Brewster apparut subitement.

— Tu es seule?

— Oui, père.

— J'avais cru entendre des bruits de voix.

— Vous vous êtes trompé. Mais vous avez quelque chose à me dire?

— Oui... ces messieurs vont rester assez tard avec moi. Il faut te coucher sans m'attendre.

— Alors, bonsoir, père, à demain.

— A demain, ma chérie.

Quand M. Brewster se fut retiré, elle fit sortir Bentley de son cabinet de toilette.

— Suivez-moi. Je ne veux pas vous mener au salon où mon père et ses invités pourraient vous trouver. Je vous conduirai à la lingerie. Enfermez-vous. Si on cherche la clef, je dirai que c'est moi qui l'ai prise.

Mais il n'eut pas fallu connaître Bridgley pour croire qu'une fois en sûreté, il eût à cœur de respecter les lois de l'hospitalité.

A peine Dolly l'avait-elle quitté qu'il sortit de la lingerie. Après s'être orienté sans difficulté, il se dirigea vers le salon.

Une fois là, il éteignit l'électricité et allant à la porte du cabinet de travail, se mit à écouter l'oreille collée à la serrure.

Les convives de M. Brewster étaient comme lui, des business-men de New-York.

Les grosses affaires, les gains rapides, les coups de bourse où l'on double sa fortune en un jour, sont l'élément favori des Américains; en chacun d'eux sommeille un spéculateur, toujours prêt à s'éveiller pour se livrer à quelque fructueuse opération.

M. Brewster avait réuni ses amis pour leur exposer un hardi projet qu'il avait conçu et dont il espérait tirer un profit considérable.

Mais, il fallait pour cela d'énormes capitaux et, quelque ennuï qu'il éprouvât de ne point faire seul cette affaire, il avait bien fallu qu'il se résignât à prendre des associés.

— Sans doute, messieurs, connaissez-vous une petite valeur qui s'appelle le « Montain Coper »?

— Parfaitement, répondit un convive, c'est une mine de cuivre mexicaine, n'est-ce pas? J'en ai eu un paquet autrefois; cela ne vaut pas grand-chose.

— Je pense différemment, moi, cher ami... et voilà comment je comprends l'opération... Nous achetons tous les titres qui sont sur le marché...

— Trente mille.

— Nous lançons ensuite nos tuyaux sensationnels. La direction de la « Montain Coper » ne peut que les confirmer. Aussitôt, les actions montent. La spéculation, toujours à l'affût, s'en mêle. En huit jours, nos valeurs ont doublé. Nous nous débarrassons du paquet et nous laissons hausseurs et baissiers se débrouiller entre eux. Le tour est joué.

Les deux businessmen hochèrent la tête d'un air approbatif; l'idée leur souriait.

— Seulement, messieurs, continua M. Brewster, cette opération ne peut être réussie que si nous possédons toutes les actions. Vous comprenez, n'est-ce pas? qu'il serait désastreux qu'une contrepartie s'établît et qu'à mesure que nous achetons des titres, on put en jeter le double sur le marché.

— Naturellement, mon cher Brewster. Ce serait la baisse.

— Aussi, comme, bien que je mette dans cet-

## La mystérieuse Dolly

— Diable! s'exclama Patrick, désolé, vous avez laissé échapper le gros morceau, tout est recommencer.

En effet, Bentley avait profité de la bagarre pour s'échapper.

Ouvrant une fenêtre, il avait, en s'aidant des pieds et des mains, grimpé jusque sur le toit.

Des câbles téléphoniques y étaient attachés à une potence scellée dans le mur.

Se suspendant dans le vide, à l'un d'eux, il agrippa, à la force des poignets, la toiture d'une maison voisine.

Puis, avissant un arbre dont les branches s'avancèrent jusqu'à la gouttière, il s'élança et, dans un bond fantastique, atteignit d'une d'elles.

Descendant ensuite jusqu'au sol ne fut plus qu'un jeu d'enfant pour lui.

Il était sauvé.

Bentley s'enfonça dans la nuit en courant.

— Où aller maintenant? se demandait-il. La police est à mes trousses... On ne tardera pas à connaître la demeure de tous mes amis... Fichue situation!... Il faut absolument que je me cache... Mais où? Dans quel lieu hospitalier, comme les temples d'autrefois accueillants pour les fugitifs, trouver un refuge sûr.

Soudain, un éclair lui traversa l'esprit. Il murmura :

## IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA  
DENT-BLANCHE SION

ACTIONS FACTURES BROCHURES CATALOGUES Cartes d'adresses Memorandums Enveloppes Registres Chèques - Traités Brochures Prix-courants Menus - Volumes etc.		STATUTS JOURNAUX AFFICHES PROGRAMMES Têtes de lettres Circulaires Faire-part Tableaux Cartes de Visite Étiquettes de vine Travaux administrations etc.
---	---	--

Travail prompt et soigné  
PRIX TRÈS MODÉRÉS

### C'est un grand Malheur pour les Dames

que de jeter leurs bas déchirés, au lieu de les faire réparer et de les porter, comme neufs, même dans des „Richelieu“

Prix pour tricot neuf Fr. 1.45. Si vous le désirez, remettez 3 paires déchirées pour en faire réparer 2: la paire fr. 1.30/

Ne tardez donc pas à les envoyer immédiatement pour la réparation à la

**Fabrique pour la réparation des Bas, St-Gall,**  
Davidstrasse 10.

Envoi contre remboursement. Service rapide. Pas de couture gênante.

### Pour une petite dépense, une grosse économie

Les tissus sont très chers, le **Nettoyage chimique** est bon marché

Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défranchis, les tapis ou tentures, qu'ils soient de laine, de soie ou de coton.

Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie.

T teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour deuil

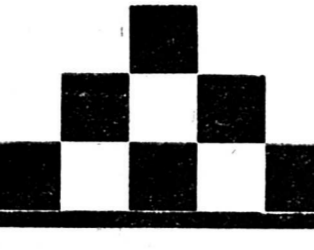
Adressez-vous à la **Grande Teinturerie de MORAT et LYONNAISE de Lausanne** ou son représentant à Sion: **Mme SCHMID-MINOLA** «Étoile des Modes».

## Papiers Peints

ETABLISSEMENTS  
**W. WIRZ-WIRZ S.A., BALE**  
Maison la plus importante

Demandez nos échantillons chez les principaux Entrepreneurs de Gypserie et peinture du Valais.

Livraison rapide




Cherchez-vous un emploi ?

Désirez-vous vendre, acheter, louer ?

Avez-vous besoin d'un employé d'un domestique ?

Voulez-vous repourvoir votre service d'hôtel, de café, etc. ?

**Insérez** une annonce dans le **Journal & Feuille d'Avis du Valais** très répandu dans tout le canton



Le Public compte parmi ses marques favorites

## Knorr

### Fleur d'avoine, Potages, Sauces Bouillon en cubes

se distinguent par leur arôme parfaitement pur, leur goût délicieux; les grands services qu'ils rendent à chacun en ont fait la renommée.

Depuis quelque temps nous joignons aux paquets de farineux des bons-primés; les étiquettes de nos potages et sauces cubiques sont aussi considérées comme tels.

## Hôteliers!

Pour toute votre publicité pour la saison 1921 adressez-vous à



### Publicitas

Société anonyme de Publicité

— SION —



Publicité dans les journaux du monde entier. Specimens de journaux, devis de frais et tous renseignements fournis gratuitement.

## Docteur B. Zimmermann

médecin-chirurgien-dentiste  
Ancien assistant à l'Institut dentaire de Genève.  
**à ouvert son cabinet**  
à SION, Rue de Lausanne, N° 1  
Consultations: Tous les matins de 10½ à 12 h. Le samedi  
près-midi de 14 à 16 heures.  
Sur rendez-vous tous les jours de 8 à 10½ h. et de 14 à 18 h.  
Téléphone N° 241.

### Un voyage de noces

Ils allaient se marier. Très jeunes tous deux vingt-cinq et dix-neuf ans, orphelins, sans parents rapprochés; ils avaient eux-mêmes fait leur bonheur, ce qui est encore la meilleure façon de ne pas trop se tromper. Ils s'étaient rencontrés chez de vagues amis communs. Lui, Jacques Fournier, était employé dans une banque à cent soixante-quinze francs par mois; elle, Rose Ménard, était dactylographe dans une maison de la rue du Sentier. Ils s'étaient plu tout de suite, se l'étaient dit quelque temps après et avaient aussitôt décidé de mettre légitimement leurs vœux en commun.

On leur avait bien remontré que c'était une folie, mais à quel âge serait-on un peu fou, sinon quand on est jeune?... Ils avaient d'ailleurs une dot qui en valait bien une autre, celle que donnent l'amour, l'insouciance et l'espoir. Jacques était un peu poète, avait le cerveau plein de rimes, la mémoire fleunie des plus beaux vers, et lui-même griffonnait, quand il en avait le loisir, des sonnets que Rose ne manquait pas d'admirer, surtout quand elle trouvait son petit nom à la fin du dernier tercet.

Les fiançailles avaient été délicieuses et maintenant, le jour fixé approchait. Tout était prêt, les papiers bien en règle, la robe blanche que Rose avait façonnée elle-même lui seyait à ravir, et la teinturière, en nettoyant le cos-

tume-jaquette de Jacques, lui avait vraiment rendu l'éclat du neuf.

Cependant, à chacun des rendez-vous qu'elle lui accordait, Jacques voyait passer comme un léger nuage sur le front de sa fiancée, comme un regret au fond de ses yeux de pervenche. Il l'interrogeait doucement. Mais elle disait:

— Ne faites pas attention, ce n'est rien.

Et elle se taisait en poussant un petit soupir qui mettait la mort dans l'âme tendre de l' amoureux. Cependant, un soir, elle consentit à lui révéler son meau souci.

— Voilà, dit-elle... vous allez vous moquer de moi.

— Oh! Rose! voyons...

— Si... c'est bête, monsieur Jacques!... Je pense que nous allons nous marier... et j'en suis bien heureuse... vous le savez... mais malgré moi, je ne puis m'empêcher de penser que nous ne pourrions pas faire de voyage de nocces...

— Ah! pour ça...

— Mais, il me semble que nous ne serons pas de vrais mariés.

— Vraiment, petite Rose, vous savez bien que ce n'est pas possible.

— Oui, je le sais... d'abord, puisque votre patron ne vous accorde qu'un jour de congé et que le mien n'est pas plus généreux, nous ne pourrions pas aller bien loin.

— Et puis, petite amie, ça coûte cher, les voyages...

— C'est vrai... eh bien, Jacques, n'y pensons plus...

— Voyons... cependant... dites-moi où vous auriez voulu aller.

— Elle murmura:

— Venise!

— Oh! c'est là que j'aurais souhaité partir avec vous, moi aussi.

Ils se turent, souriants et émus, leur pensée envoyée vers la ville fabuleuse de beauté, de rêve et d'amour.

Tout à coup, Jacques se frappa le front et dit en riant:

— Oh! quelle idée folle!... oui, ce sera charmant... Rose, nous ferons notre voyage de nocces...

— Nous irons à Venise?

— Ce sera tout comme... laissez-moi seulement faire.

Il n'en voulut pas dire davantage et garda jalousement son secret jusqu'au jour de la nocce. Il avait dit à Rose de préparer sa malle et après que les quelques amis réunis autour d'eux les eurent comblés de leurs vœux obligatoires, il alla charger la malle sur un fiacre à côté de sa valise. La voiture se mit en route. Rose s'étonnait.

— Voyons, Jacques, me direz-vous maintenant où nous allons.

— A Venise! lança-t-il en riant.

— Mais c'est fou, votre bureau, le mien... vous savez qu'on ne peut pas partir.

— Mais si, ma chérie... on peut toujours

quand on s'aime... partir à deux, vers le rêve.

La rue de Lyon, la gare; la voiture s'arrêta devant la porte du Petit-Terminus. Jacques donne son nom; on monte leurs bagages dans une chambre dont les fenêtres dominant la voie ferrée.

Les jeunes mariés sont assis et Jacques tombe aux genoux de sa femme:

— Ma chérie... nous allons le faire, notre beau voyage... nous allons le faire... en rêve, ici, bien tendrement, et nous passerons dix jours à Venise... en pensée.

Rose ouvre des yeux étonnés, elle a une petite moue de déception sans doute. Elle savait bien que ce voyage ne pouvait se faire... et cependant elle espérait vaguement l'impossible. Mais Jacques est à ses pieds, il parle avec enthousiasme, il est si gai, il rit, il a de jolis yeux, de jolies lèvres qui embrassent bien, et Rose se laisse bientôt gagner par sa gentille folie et sa gaminerie charmante.

— Allons... allons, madame, dit-il, vous êtes en retard, nous allons manquer le train... nous n'avons plus que cinq minutes... Votre manteau... votre chapeau.

Rose se laisse faire en souriant. Jacques la conduit au canapé.

— Voici un bon compartiment... là, installons-nous... prenez le coin... vous serez très bien. Moi à côté de vous et nos bagages dans le filet... Nous avons de la chance d'arriver en retard et de trouver encore un coin dispo-

nible...

— Oui, mon ami, dit Rose, qui se prête au jeu.

Jacques lui murmure à l'oreille.

— Ce vieux monsieur et cette vieille dame qui nous font vis-à-vis, n'ont pas l'air méchant... nos autres compagnons sont des Anglais... tout va bien... nous ferons bon voyage et, ma foi, malgré tous ces gens, j'ai une envie folle de t'embrasser, ma chérie.

Il se penche vers elle et l'enlace doucement.

Là-bas, dans la gare, un coup de sifflet déchire l'air.

(A suivre)

### LA SEMAINE DE SUZETTE

Soul Journal  
Spécialement rédigé  
POUR LES  
PETITES FILLES  
DE 8 A 14 ANS  
Paraît le Jeudi

**Le Num.éro: 10 Centimes**  
Chez les Libraires  
ET DANS LES GARES

te affaire toute ma fortune, je n'ai pas les reins assez solides, je vous demande de vous intéresser et d'en prendre chacun un tiers.

Les deux hommes avaient confiance en M. Brewster. Ils le savaient habile et prudent. S'il entreprenait une spéculation de ce genre, c'est qu'elle était bonne.

— Eh bien soit, s'écria l'un d'eux, je prends un tiers.

— Et moi un autre.

Mais aussitôt, il objecta:

— Ne craignez-vous pas, Brewster, que si l'on apprend que c'est nous qui nous occupons de la « Moutain Copper », on ne flaire quelque chose et ne fasse aussitôt monter les cours?

— C'est prévu, mes amis. Je les ferai acheter, par petits paquets, en sous-main, par un homme de confiance... le fils d'un de mes bons amis défunts, M. Patrick Hale, que je vous présenterai demain et qui m'est absolument dévoué.

— En ce cas, c'est parfait. Mon cher Brewster dirigez l'opération. Nous vous suivrons. Vous aurez les fonds demain.

Et les trois hommes se serrèrent amicalement la main.

Bridgey n'avait pas perdu un mot de cette conversation. Un ricanement dérida son visage.

— Ah! vous avez mis toute votre fortune dans cette opération. Eh bien, moi je vais vous ruiner, monsieur Brewster.

UN KRACH

I. — La Moutain Copper monte...

Quelques jours après que M. Brewster eut formé son syndicat, la spéculation sur la « Moutain Copper » commença.

Ainsi que cela avait été entendu, ses deux amis et lui demeurèrent dans la coulisse et ce

fut Patrick qui sembla conduire, pour son propre compte, toute l'opération.

Le jeune homme avait accédé à la demande que M. Brewster lui avait faite.

Du moment qu'il pouvait s'agir de la fortune de Dolly, il n'avait pas hésité un instant; il eût même engagé la sienne si le père de la jeune fille qu'il aimait l'en eût sollicité.

Mais M. Brewster s'était refusé à lui faire courir ce risque et lui avait simplement entendu qu'il ne verrait aucun inconvénient à ce que ce fut Dolly qui se chargeât de lui donner la récompense de l'aide qu'il lui avait apportée. Cela suffisait à Patrick.

Les paroles de Dick lui avaient rendu courage.

Il ne cherchait plus à se raisonner, à discuter avec lui-même les raisons de l'étrange conduite de Dolly. Il attendait patiemment.

Dans son cabinet de travail de New-Castle; M. Brewster avait fait installer un de ces petits appareils où sont enregistrés, seconde par seconde les cours de Wall-Street — qui est, la bourse de New-York. Cela permet aux spéculateurs de donner par téléphone leurs ordres de vente ou d'achat.

Habilement lancées, les deux nouvelles concernant la « Moutain Copper », à savoir d'abord qu'un dividende allait être bientôt déclaré et ensuite que deux fils de riche tenaient venant d'être découverts, avaient, ainsi que l'espérait le businessman, causé un gros émoi. Colportées d'abord de bouche en bouche, puis reproduites dans les journaux financiers, elles n'avaient point tardé à faire rapidement le tour du monde des boursiers.

Mis en demeure de les démentir ou de les corroborer, le Conseil d'Administration avait bien été obligé de déclarer officiellement que

rien n'était plus exact et le résultat ne s'était pas fait attendre.

Aussitôt, la Moutain Copper avait fait un bond en avant; depuis, c'était par plusieurs points qu'à chaque séance, elle gravissait les étapes d'une hausse formidable, qui ne semblait plus devoir s'arrêter.

Avant une semaine, si cela continuait, ses cours auraient triplé.

M. Brewster avait déjà ramassé, par l'entremise de Patrick, toutes les actions qu'il avait pu trouver sur le marché.

Mais cela ne lui suffisait pas: il ne pouvait point s'arrêter en si bon chemin. Il existait trente mille titres de la Moutain Copper; il en avait déjà acheté, sur le papier, plus de soixante mille.

Il était donc évident qu'il allait se produire ceci: si M. Brewster exigeait, à la liquidation, tous les titres que des spéculateurs, se refusant à croire à la continuité de cette hausse vertigineuse, lui avaient vendus, également sur le papier, ceux-ci allaient être obligés de se les procurer coûte que coûte.

Ceux qui les détenaient ne consentiraient à les céder qu'à un prix de plus en plus élevé, et la hausse s'accroîtrait encore sans qu'il fût possible de lui fixer de limite, champ de bataille entre tous les joueurs de Wall-Street qui avaient pris de fortes positions dans un camp ou dans l'autre.

Or, c'était M. Brewster qui, à l'heure actuelle, possédait à peu près toutes les actions de la Moutain Copper; il était donc le maître de la situation.

Mais, comme en toutes choses, il importe de ne pas voir seulement le beau côté d'une affaire, si habilement montée qu'elle soit, il n'é-

tait pas impossible également que le contraire se produisît. L'aspect du marché pouvait brusquement changer, la spéculation s'orienter différemment, les ordres de vente écraser les ordres d'achat, et la panique se mettre tout à coup à la Bourse.

La Moutain Copper baissant alors immédiatement, M. Brewster ne se débarrasserait de tous ses titres qu'à un prix beaucoup plus bas que celui auquel il les avait achetés. En ce cas, il était ruiné. Mais qu'avait-il à craindre.

Son coup de bourse réussissait encore mieux qu'il n'eût osé l'espérer. A mesure qu'il consultait son appareil enregistreur, son visage s'éclairait d'une joie nouvelle et, en lui-même, il rééditait une exclamation célèbre:

— Plus haut, toujours plus haut.

Alors, il allait à son téléphone, demandait la communication avec Patrick et lui disait:

— Faites acheter cent Moutain Copper de plus.

Le jeune homme transmettait aussitôt l'ordre à la Bourse.

Mais la chasse au crocodile, les voyages chez les Lapons, les sports d'hiver en Suisse n'avaient point habitué le pauvre garçon à la fièvre de la spéculation.

Aussitôt dans son cabinet de travail, il sautait et sautait.

Chaque fois que, se voyant un peu tranquille, il allait atteindre la cruche d'eau glacée que le domestique venait de poser sur la table, la sonnerie du téléphone retentissait.

— Allo! c'est vous Patrick.

— Oui, monsieur Brewster.

— Vingt dollars de hausse... passez un ordre d'achat de cent titre de plus.

Pendant que M. Brewster continuait ainsi à

faire fortune, Dick Ammesley arrivait à Newcastle. On l'introduisit aussitôt au salon où se trouvait Dolly.

— Bonjour, mon ami, s'écria celle-ci en le voyant entrer. Je suis contente que vous soyez venu. Apprenez-moi vite à quelle heure vous circulez nous devons vous visiter?

— Mais, mademoiselle, s'empressa-t-il de répondre, au plaisir de vous voir.

— C'est gentil, Dick. Tenez, vous êtes un garçon perspicace. Vous vous êtes certainement dit: Cette pauvre miss Brewster doit bien s'ennuyer toute seule aujourd'hui. Si j'allais lui demander une tasse de thé.

— C'est, en effet, ce que je me suis dit, mademoiselle, et d'autres choses aussi.

— Peut-on savoir lesquelles?

Le jeune homme se mit à rire et, secouant la tête:

— Sans doute, puisque c'est pour vous les apprendre que je suis venu.

Elle lui désigna une place à côté d'elle, sur le petit canapé où elle était assise.

— Venez là, cher monsieur. Et maintenant, parlez, je vous écoute.

Elle était délicieusement jolie, cet après-midi là, Mlle Brewster.

Vêtu d'une robe bleu marine qui moulait sa taille fine et souple et dont la nuance foncée faisait ressortir la blondeur merveilleuse de sa chevelure, son visage avait la fraîcheur éclatante d'une fleur baignée par la rosée du matin.

Elle évoquait, souriante et gracieuse, tout le charme de la jeunesse, toute la beauté radieuse du printemps nouveau.

(A suivre)